



Le **POULS** du SIIAL

Volume 3, numéro 8, 27 juin 2011



Ensemble pour une vision renouvelée et solidaire

Le SIIAL en évolution, des choix à faire!



Depuis la fusion des établissements en 2005 (loi-25), l'organisation du réseau de la santé et des services sociaux s'est transformée et a bousculé ses travailleurs qui ont dû s'adapter et même parfois, changer leur pratique.

Les syndicats n'ont eu d'autres choix que d'embarquer dans cette transformation pour, comme on pourrait le dire, ne pas manquer le bateau! Ce n'est pas sans heurt que ces transformations se sont faites.

Fusion en deux étapes

En prenant du recul, on pourrait dire que les effets de cette fusion pour le CSSS de Laval se sont faits en deux étapes.

La première étape (2005-2008) était axée principalement sur les CLSC. L'employeur a, ainsi revu son offre de service dans ce secteur : réorganisation du travail, réorganisation des équipes, changement de ports d'attache, etc.

En ce qui concerne la deuxième étape (2008-2011), des projets subventionnés en lien avec la réorganisation du travail ont vu le jour à Cité de la Santé.

Dans le but de prévenir le fardeau de tâches relié à la pénurie de main-d'œuvre infirmière, les infirmières auxiliaires ont été appelées à travailler dans plusieurs centres d'activités. L'entrée en vigueur de la loi 90 et la mise en place du plan thérapeutique infirmier ont également eu une influence sur l'organisation du travail.

Réorganisations et comités

Le travail n'est pas terminé au niveau des réorganisations puisque le changement des habitudes de travail demande du temps. De plus, nous devons faire face à un employeur qui ne cherche qu'à faire des économies sur le dos de ses employés en imposant de nouvelles pratiques administratives qui obligent le personnel à faire plus avec moins.

Durant ces dernières années, nous avons été invités par l'employeur à participer à différents comités directeurs tels que : comité de transformation organisationnelle clinique, comité directeur en organisation de travail, comité aviseur au directeur général, etc.

Pour le SIIAL c'était un forum idéal pour être au fait des transformations en cours et à venir tout en nous permettant d'être en mesure d'influencer la direction du CSSS de Laval. Notre présence à ces comités n'a pas été vaine, bien au contraire!

Vers l'avenir

Il est important que nous gardions notre place à certains comités auxquels l'employeur nous invite, mais nous devons à chaque fois évaluer à qui cela sert le plus. Le thème du Congrès de 2009 était : **"Une vision et des actions, le pouvoir de changer les choses"**. Il est important pour le SIIAL de ne pas le perdre de vu.

Le SIIAL, depuis la fusion, a toujours eu comme intention de préserver nos conditions de travail et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les améliorer et surtout continuer à vous donner le service auquel vous avez droit.

Jean-François Caron, Président

CONCOURS

« À la Découverte du SIIAL »

Notre concours « À LA DÉCOUVERTE DU SIIAL » est maintenant en ligne. Ce concours vise à faire connaître aux membres le site WEB.

Tous les membres du SIIAL peuvent y participer en visitant le site WEB au www.siiial.com, en répondant correctement aux questions. De nouvelles questions seront mises en ligne mensuellement, augmentant ainsi vos chances de gagner. Une seule participation par membre par mois sera considérée.

Le tirage aura lieu le 25 novembre 2011 lors du Congrès du SIIAL. De nombreux prix de participation seront offerts dont un séjour dans un SPA comprenant : une nuit, un souper, un petit déjeuner et l'accès au Spa. Tous les règlements du concours ainsi que la liste complète des prix se retrouvent sur notre site WEB.

Participez en grand nombre et aussi souvent que possible.

Pédiatrie

Considérant la baisse de la clientèle pédiatrique, la direction de l'hôpital de la Cité de la Santé a décidé de réviser la vocation de 9 des 19 lits de ce département durant la saison estivale.

10 lits seront conservés pour les enfants et les 9 autres seront dédiés à une clientèle adulte à critères déterminés. Toutefois, l'employeur s'engage à prioriser en tout temps la clientèle pédiatrique.

Clientèle adulte - De façon générale, les adultes admis au département de pédiatrie proviendront du RC-NE. 5 lits seront dédiés à des cas de relocalisation et 4 autres à des cas plus légers. De plus, certains critères d'exclusion devront être respectés, entre autres : pas de patients confus ou agités, pas de femmes enceintes, pas de patients MPOC décompensés, pas de détenus, etc. Une équipe indépendante du centre d'activité de la pédiatrie sera responsable des patients adultes.

Vigilance - De plus, le SIIIAL demande aux salariées responsables de la clientèle adulte occupant un lit au département de pédiatrie d'être vigilantes par rapport aux critères d'exclusion de ces patients à ce département.

Le saviez-vous ?**Frais de repas**

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective, le prix des repas offerts dans les installations du CSSS Laval a subi une légère augmentation.

Nouveaux tarifs - En effet, alors que précédemment, l'Employeur était tenu d'offrir un repas au montant de 1,75 \$ pour le déjeuner et de 4,00 \$ pour le dîner/souper, ceux-ci sont maintenant offerts à 1,85 \$ pour le déjeuner et à 4,20 \$ pour le dîner/souper à partir de mars 2011.

Majoration annuelle - La convention collective précise aussi qu'au 1^{er} avril de chaque année, le coût des repas est majoré selon le pourcentage d'augmentation des taux et échelles de salaire prévu à la clause 28.14 de la convention collective, soit en fonction des augmentations annuelles de salaire.

Conséquemment, avec l'augmentation salariale de 0,75 %, du 1^{er} avril 2011, le montant maximal que l'employeur peut exiger à la salariée, en incluant les taxes, est :

Déjeuner : 2,12 \$	Dîner : 4,82 \$	Souper : 4,82 \$
---------------------------	------------------------	-------------------------

Alternative - À noter toutefois que l'obligation de l'employeur quant au prix plafond se limite à un menu complet. C'est donc dire que l'employeur a tout le loisir d'offrir différents choix de repas qui ne sont pas assujettis au prix plafond.

Du mouvement au conseil d'administration du SIIIAL

Au nom du conseil d'administration, c'est avec regret que je vous annonce le départ de quatre personnes au sein du conseil d'administration depuis le début de l'année 2011.

Il s'agit de Stéphane Drolet, Julye Lalonde, Manon Lachance et de Louise Paquette. Ceux-ci ont quitté leur fonction pour des raisons personnelles. Nous tenons à les remercier pour leur implication et le travail accompli avec toute l'exigence que représente le mandat syndical.

Soyez assurées que nous avons déjà pris les dispositions nécessaires, en effectuant une réorganisation interne temporaire pour que le service aux membres ne soit pas affecté. Le SIIIAL est actuellement à revoir son mode de fonctionnement. Lors de notre Congrès au mois de novembre 2011, des décisions seront prises concernant les nouvelles orientations du SIIIAL.

D'ici là, nous poursuivons notre travail, toujours avec le même souci de préserver et d'améliorer nos conditions de travail.

Jean-François Caron, Président, pour le Conseil d'administration

On déménage à la Cité ! - Le 3^e Ouest-Sud se refait une beauté !

En effet, depuis le 10 juin, le département de la pneumologie est fermé et le personnel est déplacé au RC/NE dans le module B. Les rénovations se poursuivront jusqu'à la mi-septembre. En plus des rénovations mineures, les deux postes de travail existants seront remplacés par un poste central plus fonctionnel. Le personnel du 3^e Ouest-Sud a été consulté par l'employeur au sujet des rénovations et a pu apporter des suggestions.

Du 3^e Ouest-Sud au débordement - Le personnel du 3^e Ouest-Sud accueillera la clientèle du débordement, mais ils demeurent sous la supervision de la chef du département de la pneumologie. Toutefois, l'organisation du travail des salariées déplacées sera celle du RC/NE. Afin de faciliter leur intégration, l'employeur a donné de la formation, entre autres, sur le système informatique « Med-Soin ».

Communication constante - Le syndicat demeure en communication avec les salariées et l'employeur afin de s'assurer d'un bon climat de travail. Nous constatons à ce jour que l'intégration des salariées du 3^e O-S est difficile. Un suivi assidu sera fait tout au long des travaux.

D'autres travaux à venir - Selon l'employeur, des travaux du même genre sont à prévoir sur d'autres unités de soins. Le SIIIAL devra être vigilant afin de s'assurer que les droits des salariées sont respectés.

Un ralentissement des activités au SIIIAL est à prévoir durant la saison estivale.

Soyez assurées que le service de réponse aux membres se fera comme d'habitude.

Le SIIIAL souhaite à tous ses membres un très bel été et de très belles vacances

Rédactrice en chef : Isabelle Dumaine, Coordinatrice de la consolidation

Mise en page et correction : Marlène Anderson et Francine Lortie, secrétaires

Autres collaborateurs : Jean-François Caron, président, Francis Gilbert et Marilyn Gagnon Huot, conseillers syndicaux